



CQP ALS

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif

Option : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

FICHE PEDAGOGIQUE

Prérequis :

- Être âgé au minimum de 16 ans à l'entrée en formation – 18 ans révolus à la certification.
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
- Présenter une attestation de pratique d'activités sportives dans une même famille d'activités d'une durée minimale de 140h dans les 3 dernières années précédant l'inscription.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités sportives.
- En cas de handicap léger ou lourd, nous contacter pour évaluer la faisabilité de la formation

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre et participer au fonctionnement de l'association ou de l'entreprise
- Prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action
- Préparer, animer, encadrer une action d'animation à caractère ludique et pédagogique
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

Moyens Pédagogiques :

- Des moyens pédagogiques et techniques variés mis en œuvre pour chacun des participants (salle de formation, manuel de formation, matériel informatique etc.)
- Mise en situation réelle sur différents publics
- Nos formateurs sont des professionnels spécialistes de la formation, reconnu pour leur savoir et leur pédagogie
- Alternance tutorée

Moyens D'exécutions

- Alternance d'exercices pratiques et théoriques en présentiel
- Suivi de l'exécution de l'action
- Fiche d'émargement au début de chaque demi-journée
- Attestation de présence

SAS TOTAL FREE EVENT - CAPITAL 5000€ - RCS NANTERRE - SIRET 81173741000027 - APE 9319Z

ADRESSE : 99 RUE DU POINT DU JOUR / 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT TEL : 07-69-51-28-97

DECLARATION D'ACTIVITE DE FORMATION ENREGISTREE SOUS LE NUMERO 11 75 55063 75 AUPES DU PEFET DE REGION D'ILE-DE-FRANCE

Programme :

Participer à la vie de l'association ou de l'entreprise

- Décrire le fonctionnement de la structure
- Se positionner parmi les acteurs de l'environnement sportif
- Distinguer les obligations légales de l'employeur / de l'animateur sportif

Encadrer tous les publics

- Distinguer les caractéristiques des différents publics
- Différencier les comportements à tenir pour chaque public
- Repérer les capacités et limites des publics en utilisant différents outils d'évaluation
- Alimenter la motivation des pratiquants

Préparer une action d'animation

- Délimiter le rôle de l'animateur de loisir sportif
- Construire une séquence, une séance, un cycle d'animation sportif
- S'appuyer sur des connaissances scientifiques
- Respecter les logiques et les fondamentaux des activités

Animer, encadrer une action d'animation

- Énoncer, démontrer, répéter les consignes de sécurité
- Adapter la pédagogie au public
- Adapter le contenu aux comportements

Évaluation et Certification

- Evaluation durant la formation
- Réalisation d'un dossier / Entretien
- Animation d'une séance sur public réel / Entretien

A savoir

- Les titulaires d'un BPJEPS sont allégés de l'UC1 lors de l'examen
- Le CQP ALS option AGEE n'ouvre pas l'accès à d'autres diplômes
- La validation des 3 UC est indispensable pour l'obtention du diplôme